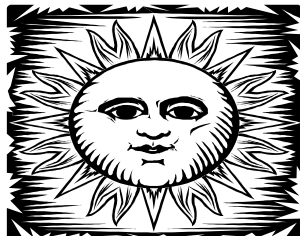


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

7 FAMILLES

Dans la famille « *Ne Manque Pas de Culot* », je demande... FO !
FO ne manque en effet pas de culot, et nous prend pour des gogos, FO ou l'art de présenter comme sa victoire, la simple application de la réglementation... On explique :

A la suite de la délocalisation de la distribution de Monnaie vers le nouveau centre de Château-Renault, La Poste se faisait tirer l'oreille pour verser aux agents qui y avaient droit, l'indemnité de mobilité géographique (régie par les BRH 9 et 10 de février 2002).

FO nous explique il y a quelques semaines dans un tract, qu'ayant été le seul syndicat à signer l'accord proposé lors de la réorg, cet accord n'a pas recueilli 30 %. Et comme il prévoyait la fourchette haute du BRH, les agents n'auront rien du tout, c'est comme ça depuis la loi du 20 août 2008, et c'est la faute des non signataires. Malgré tout, FO demande au personnel de signer

une pétition.

Parallèlement, en audience avec la DET, et par deux fois, CGT et SUD avons exigé l'application du BRH, qui est réglementaire, donc doit s'appliquer, indépendamment de ce qui peut être proposé dans un accord.

Miracle en cette fin avril : FO nous annonce que « *grâce à l'intervention de FO* », et à la pétition, les agents vont toucher le minimum prévu par le BRH, « *le niveau bas du BRH, mais il vaut mieux prendre le minimum que rien du tout* ».

En fait, La Poste n'a fait qu'appliquer (enfin) ce qui devait l'être... Il a quand même fallu attendre huit mois.

FACTEUR D'AVENIR : FACTEUR DE SOUFFRANCE

Il y a quelques jours un collègue facteur qualité d'un bureau Courrier d'Indre et Loire a « craqué » sur son lieu de travail, pour des raisons purement professionnelles.

La veille il s'était tapé une tournée à découvert, qu'il n'avait pas pu mettre à jour complètement. Ça l'a fortement perturbé dans son sommeil et le lendemain il s'est effondré en larmes, s'en est suivi un arrêt maladie d'une semaine.

Ceci pourrait être une « anecdote » isolée, sauf que cette situation est vécue actuellement dans presque tous les bureaux du département, et probablement de France aussi.

La cause ? L'organisation de travail FACTEUR D'AVENIR, qui organise la pénurie des effectifs à chaque absence programmée (RTT, JAS) ou inopinée (y compris les congés maladie de plusieurs jours). Ainsi l'équipe se tape la charge de pallier à chaque absence : facteurs de quartiers qui font la partie sécable, facteurs-trices d'équipe, rouleurs-euses, intérimaires, chefs d'équipe qui mettent la main à la pâte et bien sûr facteurs-trices qualité sur lesquels la hiérarchie fait reposer une énorme pression. Ainsi tout le monde souffre et peut-être encore plus les « promus Facteur d'Avenir » (plus on gagne, plus on morfle).

Que faire ? Premièrement ne pas banaliser le problème : laisser une trace écrite sur les cahiers de CHSCT : il n'est pas NORMAL qu'un-e collègue pleure sur son lieu de travail, A CAUSE de ce travail. Voire utiliser le droit d'alerte pour les membres du CHSCT.

Deuxièmement insister auprès de son médecin et du médecin de La Poste pour que son arrêt soit déclaré sous l'appellation « maladie professionnelle », car ce type de problème de santé au travail est clairement la conséquence de l'organisation du travail qui fait porter le poids des absences sur les agents présents. Il ne faut pas culpabiliser, ce n'est pas la compétence de l'agent qui est en cause, mais bien la responsabilité de l'employeur.

Troisièmement contacter une organisation syndicale **combative** (à titre de rappel notre syndicat SUD s'est senti bien seul en mettant son droit d'opposition au projet national Facteur d'Avenir, tandis que FO et CFDT signaient POUR et la CGT s'abstenait).

La situation est grave, mais pas désespérée. Il est grand temps de réagir, rejoignez nous !

T'AS LES JETONS ?

Le 7 avril dernier, se réunissait le Conseil d'Administration de La Poste, qui marquait l'entrée des trois administrateurs de la Caisse des Dépôts et Consignation, le nouvel actionnaire. Ça n'était pas une surprise. En revanche, il y en avait une, de surprise, avec un nouveau point à l'ordre du jour : La distribution de jetons de présence aux administrateurs ne représentant pas le personnel.

Alors qu'au moment du changement de statut, on nous expliquait que cela ne changerait rien, et que le seul but était simplement de permettre à La Poste d'assurer son développement, tout le monde peut voir qu'il n'en est rien et que nous avons raison : La Poste veut devenir une SA comme une autre.

Alors que pour le personnel, le seul mot d'ordre est celui de l'austérité, nos dirigeants n'oublient pas de penser d'abord à leur portefeuille.

Évidemment, les élus du personnel ont été interdits de séjour au comité des rémunérations.

Nous assistons bien à la mise en place d'une cuisine entre puissants, qui ne déplairait pas aux responsables des SA cotées en bourse !



AVEC LA DICTATURE DE LA LOI POSTALE, "TOUT DEVIENT POSSIBLE"

4 avril 2011, PIC de Rouen Madrillet : La Poste veut imposer de nouveaux régimes de travail au personnel... Comme d'habitude... Après l'échec des négociations où la direction du centre ne voulait céder sur rien et voulait imposer un accord détruisant tous les anciens horaires et brigades, le personnel consulté à bulletin secret s'était prononcé à 85% contre la signature de l'accord proposé... Comme d'habitude...

Aucun syndicat ne l'a signé. La direction a alors annoncé la mise en place de régimes de travail sur 2 semaines et 4 semaines... Comme d'habitude...

Sud a déposé début février un référé contre la mise en place de ces régimes en s'appuyant sur les procès gagnés dans différents tribunaux dont celui de Pontoise. 2 jours avant l'audience du tribunal, l'avocat de la Poste a envoyé un mémoire de 18 pages et 48 pages d'annexes à l'avocat de SUD.

Des conclusions présentées par La Poste, il ressort que si le juge donne raison à SUD, La Poste refusera toute négociation et mettra en place les 35h sec pour chaque agent du centre... Comme d'habitude... Mais si le juge interdisait cette hypothèse, La Poste ne pourrait plus maintenir l'activité de la PIC...!!!

C'est, à notre connaissance, la 1ere fois que La Poste écrit qu'elle préférerait fermer un établissement plutôt que de chercher un accord avec le personnel et ses organisations... Comme de vrais patrons voyous... On sait que le niveau de leur haine à l'égard de SUD ne cesse d'augmenter, et Rouen, qui a réussi à garder les 4 agents par MTIPF (Machine Tri Industriel Petit Format) doit être particulièrement dans le collimateur... Et oui, effectivement, tout devient possible...

TOURS MARCEAU : LES CHIENS SONT LACHÉS

Après plusieurs demandes d'explication, notre camarade et adhérent Didier Cechella s'est vu interdit d'entrée au bureau : le cadre courrier, grand démocrate, lui a retiré ses clefs et badges postaux à la fin de vacation, avec signification de mise à pied conservatoire, en attente de conseil de discipline.

Il n'a pourtant ni tué ni volé, juste un grand ras le bol : après une semaine de 44 h, il a **refusé** d'effectuer 4 autres heures supplémentaires, après sa tournée.

Le lendemain matin, le personnel de Marceau, s'est réuni devant le bureau et a décidé à la quasi unanimité de débrayer en soutien. La direction de l'établissement a sorti la panoplie répressive, menaces de sanctions administratives, financières etc... Mais les mutins, dégoûtés par le climat social, éreintés par la dernière réorganisation, énervés par le management à la cravache, sont restés mobilisés. Après un simulacre de négociation avec le directeur de groupement, les agents, soutenus par SUD et la CGT, ont fait deux jours de grève, et ont décidé de reprendre le travail, dans l'attente, vigilante, d'une décision du DOTC en faveur du grand fautif.

Encore une fois La Poste s'en prend à un militant syndical, qui refuse de se laisser faire.

Notre belle entreprise a horreur qu'on ose lui résister.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : TU PARLES !

La Poste, à travers des campagnes du développement durable en interne et en externe, prône pour le développement durable des économies dans ses services : eau, électricité, papier, consommables, éco conduite... Ces actions ne sont que des gadgets de communication. Entre temps des bureaux de poste ont été fermés, la distribution du courrier se retrouve dans des grands centres qui augmentent toujours plus le trajet du courrier et des usagers. Le transport « tout camion » du courrier et des colis va à l'encontre du bon sens et participe à la dégradation profonde de l'environnement. La Poste a depuis des années choisi de désertir le rail alors que tout le réseau des centres de tri postaux était auparavant construit le long des voies ferrées. Entre 2007 et 2009, le bilan carbone du Groupe la Poste c'est 86 462 tonnes de CO2 rejetés en plus dans l'atmosphère soit plus de 6,77 % de CO2 en deux ans.

Alors développement durable : grosse rigolade !!!

